TÉLÉGRAPHIE

PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Sir John A. MACDONALD propose que lorsque la chambre s'ajournera vendredi, elle reste ajournee jusqu'au lendemain, samedi, à une heure de l'apres-midi, et que les mesures du gouvernement aient la priorité ce jour là, et que lorsque la chambre s'ajournera mercredi soir, elle reste ajournee jusqu'a vendredi, à trois heures de l'apres-midi.

Le nouvel emprunt

Sir Charles TUPPER propose que la chambre se forme en comité général pour prendre en considération la proposition suivante:

Qu'en sus des sommes qui n'ont pas encore été empruntees et qui sont negociables par les emprunts autorisés par le parlement en vertu de tout acte passé jusqu'à présent, le gouverneur en conseil pourra prelever, par voie d'emprunt, telle somme ou telles sommes de deniers, ne devant pas exceder en totalité la somme de $25,000,000, qui pourra etre requise pour payer la dette flottante du Canada et pour exécuter les travaux publics autorisés par le gouvernement du Canada; telle somme ou telles sommes de deniers devant être prelevées en conformité et en vertu des dispositions de la partie du chapitre 29 des statuts revisés du Canada, concernant la dette publique et la negociation d'emprunts autorisés par le parlement, et les sommes ainsi prelevées en vertu de la présente resolution devront former partie du fonds du revenu consolidé du Canada; le taux d'intérêt sur tous emprunts prelevés en vertu de la présente resolution ne devant pas depasser quatre pour cent par année.

Après avoir dit qu'il regrettait l'absence de sir Richard Cartwright, à qui il avait donné avis que cette proposition serait soumise à la chambre aujourd'hui, le ministre des finances explique que les depots aux banques d'epargne ont diminué a la suite de la modification des reglements concernant ces institutions, et que les banques, a la suite d'une certaine contraction qui s'est produite sur le marché monetaire, ont fait tout en leur pouvoir pour engager les deposants à leur confier leurs fonds. Il repete ce qu'il a dit lors de l'exposé budgétaire, c'est-à dire que le revenu n'avait pas été aussi élevé qu'on aurait pu s'y attendre; qu'en conséquence, les depenses au compte du capital ont du être payées, en grande partie, à même les recettes ordinaires et que le gouvernement a été obligé de contracter un emprunt temporaire d'un million en Angleterre. Pour rembourser cet emprunt et pour compléter les dépenses au compte du capital, tel que mentionné dans les estimations budgétaires et pour payer des subventions à diverses compagnies de chemin de fer, il est nécessaire que le gouvernement soit autorisé a emprunter davantage.

Le 30 juin dernier, la balance non émise des emprunts autorisés par le parlement était de $11,909,014, de laquelle il faut déduire l'emprunt temporaire de $4,866,666 dont il vient d'être question.

Le 31 decembre, dernier, le gouvernement était responsable du paiement d'une somme de $6,251,334 pour subventions à des compagnies de chemin de fer, tandis que le montant des dépenses imputables au compte du capital pour l'exercice de 1888 89, tel que porté aux estimations budgétaires, est de $5,670,490. Cela fait en tout $16,788,490 d'obligations. Quand on aura appliqué a leur extinction la balance de $11,909,014, mentionnée plus haut, et une somme additionnelle de $4,879,476, il restera, entre nos mains, sur l'emprunt projeté de vingt-cinq millions, une somme d'un peu plus de vingt millions.

Je ferai observer, dit sir Charles Tupper, que notre dette est relativement moindre qu'on pourrait le croire de prime abord. La dette est assez elevée, mais, a part les dépenses occasionnées par les troubles du N. O., elle a été contractée pour l'exécution de travaux d'une utilité publique et pour l'administration des affaires du pays, tandis que la dette nationale, aux Etats-Unis et en Angleterre a été contractée, en partie, pour faire face à des dépenses résultant de guerres desastreuses.

L'augmentation de notre dette depuis 1877 jusqu'à aujourd'hui, résulte, surtout d'une grande entreprise nationale, dont on a deja retiré de grands avantages et qui contribuera, pour beaucoup au développement du pays.

La dette réelle n'est pas aussi élevée qu'on serait porté à le croire, parce qu'on peut considérer nos emprunts comme non remboursables: on peut les considérer, dans un sens, comme constituant une dette perpétuelle, n'exigeant que le paiement des intérêts et l'émission d'un nouvel emprunt à leur échéance. Il ne faut donc pas juger de notre dette par son chiffre, mais par les conditions qui nous permettent d'y faire face en ne payant que les intérêts chaque année.

A la suite des travaux importants qui ont été exécutés dans le pays, notre crédit à l'étranger a augmenté d'une manière remarquable. Aujourd'hui, deduction faite de tous les frais de courtage, etc, nous pouvons emprunter à $3\frac{1}{2}$ pour cent, tandis que l'emprunt de 1876 a été contracté à $4\frac{1}{2}$ pour cent.

Le ministre des finances démontre, par des calculs, que considérant le taux auquel le Canada peut emprunter aujourd'hui, notre dette nominale de $227,000,000 se trouve, pratiquement parlant, reduite à $173,000,000.

En réponse à M. Mackenzie, sir Charles TUPPER dit que le gouvernement n'a pas l'intention de reduire maintenant le taux d'intérêt sur les depôts aux caisses d'épargne, mais qu'on ne pourrait trouver à redire si le taux était réduit a celui auquel le gouvernement peut emprunter.

Depuis quatre ou cinq ans on a augmenté la dette en accordant des subventions au montant de $60,000,000 a des compagnies de chemins de fer, mais il est temps de diminuer aujourd'hui les dépenses de cette nature.

J'ai demandé l'autorisation d'emprunter de nouveau pour faire face aux obligations que j'ai mentionnées et si j'ai parlé si longuement, c'était pour rassurer cette chambre et le pays en démontrant que bien que notre dette se soit augmentée considérablement depuis 1877, elle n'est pas, toutefois, aussi élevée qu'on serait porté à le croire à première vue.

M. CHARLTON parle contre l'augmentation de la dette et dit que l'on devrait réduire les dépenses.

L'honorable M. LAURIER explique que sir Richard Cartwright a été forcé de s'absenter pour affaires urgentes. Il se propose, cependant, de prendre part au debat plus tard.

Quant à moi, dit le chef de la gauche, je n'ai pas l'intention de discuter cette question longuement.

Je vois que par sa proposition, l'honorable ministre des finances se réserve une marge de $10,000,000 pour la dette flottante et l'administration des affaires du pays; j'espère qu'il voudra bien nous donner des explications à ce sujet.

M. Charles TUPPER répond que le gouvernement n'est pas obligé d'emprunter tout l'argent que le parlement l'autorise à emprunter; ordinairement, le gouvernement demande à emprunter plus qu'il n'emprunte réellement et c'est comme cela que s'explique la marge dont l'honorable chef de la gauche vient de parler, (rires).

L'honorable M. McLELAN dit que le pays est redevable au gouvernement conservateur de tous les travaux importants qui ont été exécutés au Canada, depuis 1878, notre crédit a augmenté et les affaires du pays ont été bien administrées.

M. PATTERSON (Brant) se prononce contre la proposition soumise à la chambre.

M. DAVIN dit que les renseignements donnés par le ministre des finances sont exacts en tous points et blâme le député de Brant d'avoir parlé sur un ton si inconvenant en traitant une question qui doit être discutée sans parti pris.

Après des observations de la part de quelques députés, à six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

MM. Ellis, Jones et Cook continuent le debat, puis la resolution est rapportée par le comité.

La dette du lac Saint-Pierre

Sir Charles TUPPER, en déposant les résolutions concernant l'acquittement, par le gouvernement, de la dette du lac Saint-Pierre, dit que le montant accordé pour creuser le chenal s'élève a $3,500,000; sur cette somme il y a un montant de $279,495 non dépensé et il faudrait une somme additionnelle de $200,000 pour compléter les travaux.

Vu l'importance de cette entreprise, qui intéresse tout le pays, le gouvernement a décidé de prendre a sa charge les avances qui onté faites, lesquelles, seront imputables au fonds consolidé, à condition que Montréal devienne un port libre et que tous les droits de tonnage soient abolis. On propose aussi que le gouvernement prenne a sa charge la somme de $37,000 qui a été payée pour intérets, afin que la commission du havre de Montréal soit libérée de toute obligation. Le gouvernement fera compléter les travaux à ses frais. Le montant que le gouvernement se propose de prendre à sa charge est de $3,500,000. La commission du havre devra, comme auparavant, pourvoir à l'entretien des quais. On ne propose pas de réduire les droits de quaiage. Le port étant libre, ces droits augmenteront considérablement.

M. GIROUARD dit que ces travaux, étant d'une utilité générale, il n'est que juste que le gouvernement fédéral s'en charge.

M. CURRAN se prononce en faveur de la proposition, disant qu'il ne s'agit pas d'une question de rivalité entre Québec et Montréal, mais d'une question qui intéresse tout le pays.

M. DESJARDINS parle aussi en faveur de la proposition, et MM. Weldon (Saint-Jean) Gilmore et Casey s'y opposent.

La motion est adoptée, et la résolution est approuvée par le comité géneral de la chambre.

Bassin de radoub à Lévis

La Chambre s'étant formée en comité, les résolutions proposant que le gouvernement se charge de la dette contractee pour le bassin de radoub construit à Lévis, est rapportée.

La séance est levée à 1.25 hrs.

PROVINCE DE QUÉBEC

QUEBEC—On lit dans le progrès du *Saguenay:*

Le jeune Savard, dont nous avions annoncé le triste accident la semaine dernière, prend du mieux tous les jours et l'on croit pouvoir le rechapper. C'est vraiement étonnant; la hauteur de laquelle il est tombé est de 210 pieds, il est vrai que la chute a été quelque peu retardée par les branches que le corps a rencontrées sur son passage, mais avant de tomber sur la glace, le pauvre enfant a dû descendre au-dessus de cinquante pieds dans le vide, pour aller s'abattre sur la glace vive entre trois grosses roches; et l'on n'a pu lui porter secours qu'au bout d'une heure et demie. Il faut connaître les lieux pour bien juger de l'horreur d'une telle chute.

—Mesdemoiselles Stella Gurry, Laura Daily, Annie Barry et Anna Tarte, de la classe privée du Bon Pasteur, ont fait leur premiere communion hier matin, à 7 heures, dans la chapelle de cette maison.

Le réverend Pere Coté, jesuite, a célébré la messe et fait le sermon de circonstance.

Il y a eu chant et musique.

—Aussitôt que la température le permettra, la Fabrique Saint-Jean-Baptiste va faire réparer et embellir les murs et les terrains qui environnent l'église. Le gazon sera renouvelé, des clotures seront élevées et le mur de la rue d'Aiguillon complètement restauré, ainsi que les gradins qui menent au parvis.

—M. Alphonse Pouliot, avocat, vient d'acquérir, pour en faire sa résidence, la propriéte voisine de l'Hôtel Albion, rue du Palais, autrefois occupée par le Dr Hilarion Blanchet.

QUEBEC—L'activité règne partout par suite de l'ouverture de la navigation. Les marchands et les exportateurs sont occupés à preparer l'expedition de leurs marchandises et à recevoir celles qu'ils attendent.

Le commerce par goélettes entre Québec et les paroisses du bas du fleuve, a été assez actif, ces dernières semaines. D'une seule paroisse, celle de Saint-Alphonse, le bruit court que 28,000 minots d'avoines sont prêts à être expédiés à Québec.

Les frêts pour l'Europe sont toujours bas, ce qui surprend beaucoup de monde, car on sait qu'une grande quantité de bois a été vendue à Québec et qu'il n'y a encore rien de conclu pour son transport; les expediteurs s'attendent probablement à voir arriver un grand nombre de navire cherchant du fret. Le prix de 28 s. par chargement pour du bois carré de pin jaune, a été payé pour fret de Québec a Bristol.

TROIS-RIVIERES—L'eau du fleuve a considérablement baissé, elle ne nuira en aucune façon aux travaux des champs cette année. Sur la rive sud du côté de Sainte Angele, il y a encore une assez grande quantité de neige, chose rare à cette saison.

—Le vapeur "Nicolet" appartenant à M. G. Ball a été acheté par M. Jos Gagnon & Cie et continuera le service comme par le passé.

—Il s'est fait, cette année, dans la paroisse de Sainte Angele, plus de sucre d'erable qu'on en a récolté depuis de longues années. La plupart des sucreries ont donné de 1,000 à 1,500 livres de sucre, sans compter le sirop.

—On n'a jamais vu autant de bois cette année dans les estacades de la riviere Nicolet. La descente des billots s'est faite eu un seul coup et environ 200,000 pieces de bois sont actuellement entassées autour des scieries qui doivent etre mises en opération immédiatement.

—M. B. Bourgeois, surintendant du chemin des Basses Laurentides, commence cette semaine à organiser le service de la ligne pour répondre aux besoins du commerce considerable qui va se faire cette année dans la nouvelle région traversée par le chemin.

Une nouvelle locomotive réparée à neuf aux ateliers du Pacifique à Québec doit arriver demain pour commencer le service.

Les Canadiens des Etats-Unis

CLAREMONT, N. H. — Dimanche avait lieu, a l'église catholique, la plus belle fête que nous ayions jamais eue en cette localité. A la grand'messe, le R. P. J. Fennigan annonçait, qu'après les vêpres, il benirait les drapeaux et insignes de la société "L'Union Canadienne Française," et il invita tous les paroissiens a y assister.

Vers trois heures, les membres sortirent, revêtus de leurs brillants costumes, pour se rendre en procession à l'eglise, qui était encombrée de monde. Les drapeaux furent deposés aux pieds des deux autels de la Sainte Vierge et de Saint Joseph. La cérémonie fut des plus belles et des plus imposantes. L'orgue exécuta de magnifiques morceaux sous la direction de Delle Lizzie Lawlor; M. Henri Charron, président de la société Saint Jean-Baptiste, accompagné par Delle Marie Berthiaume, firent les frais du chant. Après la benédiction des drapeaux, M. le curé parla longuement sur l'utilité des bonnes sociétés. Il dit qu'il appréciait le but pour lequel elles sont formées, et termina en démontrant que les trois couleurs du drapeau français doivent leur rappeler la Foi, l'Espérance et la Charité.

L'allocution fut fort bien goûtée, plusieurs étaient visiblement émus. La cérémonie terminée, M. le curé a remis les drapeaux bénis aux deux porteurs et la procession se remit en marche. La société accompagna d'abord le R. P. Fennigan à sa résidence, puis elle se rendit ensuite à ses salles, où le reste de l'après-midi fut bien employé. Une collecte fut faite entre les membres pour être offerte à M. le curé.

Il est à espérer que cette société assistera en corps à la grande démonstration de Nashua.

TOUT HOMME

Qui est **Faible, Nerveux, Débile,** qui dans son ignorance et sa **Folie,** croit avoir perdu complètement sa **Vigueur** de **Corps** et **D'esprit** et sa **Vitalité Entière,** toutes causes qui entrainent des dérangements dans le système organique de **Sources** de la **Vie. Maux de Tête, Maladies de l'épine d'ursale, Rêves navrants, Perte de Mémoire, Lâche é et Irritabilité de Tempérament, Boutons et Rougeurs** sur la figure et tous les symptômes de **Débilité Générale, Consomption** dans un avenir rapproché, **d'insanité,** peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la **Vigueur** de la **Jeunesse** et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux **Poumons** et aux **Nerfs,** reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'energie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No. 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison garantie. Notre specifique No. 24 est un **Remède** infaillible pour toutes les **Maladies Secrètes de quelque durée** qu'elle ait éte. Vendu d'après notre **Garantie** par écrit qu'il opere une **Guérison.** Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de NOS REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brulements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

Compagnie de Médecine Toronto, Toronto, Ont.

TEINTURE POUR LES CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dependent de la couleur des cheveux: noire, brun foncé, brun clair chatain, chatain clair, blond doré, blond cendré, envoyez une tresse de cheveux avec avec votre commande. Prix 2. la bouteille. Compagnie de remede de Toronto, Toronto, Ont

Articles de Toilette

En nous adressant votre commande, specifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraicheur de la jeunesse, c'est une preparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix, $1.25. No 9 fait disparaître les rides. Prix, $2.00. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections du foi, Prix, 1.25. No. 11 fait disparaître les boutons sur la figure. $1.25. No 12 fait disparaitre les taches de rousseur. Prix, $1.25. No 13 fait disparaitre les pustules. Prix, $1.25. No. 14 fait disparaitre le hâle. Prix, $1.25. No 15 fait disparaitre les verrues. Prix, $1.00. No. 16 fait disparaitre les marques de la petite verole. Prix, $2.00. No. 17 empeche la trop grande transpiration. Prix, $1.25. No 18 est une preparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remedes de Toronto. Toronto, Ont.

Le buste

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une preparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $3.00 Compagnie de remedes de Toronto. Toronto, Ont.

Maladies des femmes

No 20 guerit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de remedes de Toronto. Toronto, Ont.

Pilules régulatrices françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, a la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix, $2.00 Compagnie de remedes de Toronto. Toronto, Ont.

Nevralgie et rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix, $1.00 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

DE MOUNT SHERWOOD

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains: Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY, Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment a son magasin tout ce qui constitue la ligne d'epiceries dans ses moindres details. Il espere par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

TAPISSERIE!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

—DE—

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE
TAPISSERIES,
PEINTURES PREPAREE
HUILE
MASTIC
PINCEAUX,
VITRES, etc

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

AU TEMISKAMING

—PAR—

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Le sous-igné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant preparé a exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pieces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'experience, et garantira tous ces ouvrages faits a son etablissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,
Rue George, Ottawa.

AVIS AUX MERES—Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours etre employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes cherubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est tres agréable au goût. Il apaise l'enfant, amolit ses gencives, enleve toute douleur, fait disparaitre les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange.

Les repas sont servis a toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.

Vins, clarets, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet etablissement vient d'être meublé a neuf, les chambres sont s. aieuses et des mieux a rés, faisant face au parc (Major's Hill).

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée generale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

PAS DE GOUTE GRATIS!

Mais un bon goûté substantiel et à bon marché.

Quand vous êtes pressé, vous ne désirez pas attendre, tout est prêt a partir de 11 hrs a.m., jusqu'au soir. Une bonne assiette de soupe, viandes, chaudes ou froides de toutes sortes. Salades en grande variété, (une specialité.)

C'est pour l'accommodation des marchands et des commis et le public en général. C'est le repas le plus succulent que vous pouvez vous procurer dans la ville et au plus bas prix que n'importe où. Venez a l'"International Hotel," sur la rue George et jugez par vous-même.

J. W. LANCTOT, Prop.
GEO. NICHOLSON, Restaurateur.

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli; enlevent les douleurs, assurent la regularité; sont douces, agréables au gout et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle a l'abri de toute indiscrétion sur reception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez: COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont 24-1—88-89

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

Aux Constructeurs et au Public

Vu que je suis à la tête de deux fonderies cette année, je pourrai remplir promptement toutes commandes qui me seront adressées. Ouvrages en fonte à l'usage des constructeurs, pesées pour croisées, piliers et ouvrages de toute sorte exécutés d'une maniere qui ne laisse rien a desirer. Dans votre propre intérêt, adressez vos commandes au

No 39 rue George, Ottawa, ou rue Bleury, Hull.

THOMAS LAWSON

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

—MAGASINS:—

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

—POUR LA—

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour medecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Pour acheter

—DES—

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre a meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions: Au comptant seulement

P. O'REILLY

MANUFACTURE COSSETTE

OCTAVE COSSETTE, entrepreneur et manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, etc; Moulins à scier, a raboter, a tourner, etc, et chaumerie; Clos de Bois de Sciage de toutes espèces et qualités, préparé en brut, Valleyfield, P. Q. 275

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

—BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, Etc.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent a prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, Etc.

Agent pour la Cour Supreme, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, Etc.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

—ARGENT A PRETER—

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, Etc.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics, etc.

—ARGENT A PRETER—

Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD

BRAGEE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

—DENTISTE—

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

—OTTAWA—

Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

—OTTAWA—

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis: - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

—DE—

CHAUSSURES EN GROS!

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D. LE DOUZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 16 MAI 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous

.... billets de 1re série à $1.00

.... billets de 2me série à 25 c.

La somme de $.......... est ci-jointe.

ADRESSE

Nom..........

Rue.......... No..........

ou Boite du Bureau de Poste No..........

Localité..........

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, L. A. Trépanier No 51, rue Saint Patrice, agent pour Ottawa.

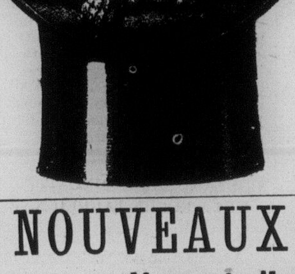

GRANDE VARIETE

—DE—

CHAPEAUX

FRANCAIS,
ANGLAIS,
AMERICAINS et
CANADIENS, Etc.,

—CHEZ—

JOSEPH COTE

114—RUE RIDEAU—114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

—CHEZ—

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.--Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES!

ROYALE

LÉVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures legéres, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes américaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. Nos ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte a toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS!

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Clochettes pour sleigh Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1888

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q